

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Psychologie, corps,
santé, langage

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Tapiero, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Psychologie, corps, santé, langage* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Psychologie
- Licence Sciences du langage
- Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques
- Master Psychologie
- Master Sciences du langage

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION

L'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est membre fondateur de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Lumières (UPL) créée en 2014 et faisant suite au PRES fondé en 2012. L'Université Paris 8 est également membre du Campus Condorcet.

Son offre de formation comprend 21 licences, 13 licences professionnelles (LP), et 38 masters. Concernant la recherche, elle compte 36 unités de recherche dont 8 UMR, 1 USR et MSH et 1 fédération de recherche. L'offre de formation présentée par l'établissement est structurée en sept champs de formation : *Arts, humanités ; Droit, politique, administration ; Management, organisation, économie ; Ingénieries, technologies, modélisations, données ; Formation, éducation, apprentissage ; Psychologie, corps, santé, langage ; Sociétés, temps, espaces, communication*. Ces sept champs ont été pensés et construits de concert avec l'Université Paris Nanterre.

Le champ évalué dans le présent rapport est le champ *Psychologie, corps, santé, langage*, (PCSL) qui comprend, dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS), les formations de psychologie et de sciences du langage. La présente évaluation porte sur cinq formations : deux licences (*Psychologie* et *Sciences du langage*), une licence professionnelle (*Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*) et deux masters (*Psychologie* et *Sciences du langage*). La licence et le master *Psychologie* sont portés par l'UFR de psychologie. Les trois autres formations sont portées par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences du langage.

La licence et le master *Psychologie* sont adossés à quatre laboratoires de recherche : laboratoire de psychologie sociale ; laboratoire de psychopathologie et de neuropsychologie ; laboratoire Paragraphe qui abrite deux équipes ; et le laboratoire Cognition humaine et artificielle. La formation doctorale est abritée dans l'école doctorale Cognition, langage, interaction (ED 224).

La licence et le master *Sciences du langage*, ainsi que la licence professionnelle (LP) sont adossés à une unité mixte de recherche, l'UMR 7023 : Structures formelles du langage (SFL). Les trois parcours du master *Sciences du langage* sont directement liés aux différents axes de recherche de cette UMR et de leurs équipes. Quelques membres de l'équipe pédagogique appartiennent par ailleurs à l'EA 1569 : Transferts critiques et Dynamique des savoirs : domaine anglophone, équipe LAPS (Linguistique Anglaise Psycholinguistique).

AVIS GLOBAL

Le champ *Psychologie, corps, santé, langage* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis se caractérise par des filières dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) : formations en psychologie et en sciences du langage. Il constitue un ensemble cohérent en raison des thématiques de recherche partagées, et des approches pédagogiques communes. Les formations ont toute une double visée : professionnelle et recherche. Un autre point fort concerne la continuité des formations proposées avec la possibilité pour les étudiants de poursuivre un cursus complet (continuité des formations de la licence au master). Malgré ces éléments positifs, le comité a noté la difficulté de juger de l'adéquation du contenu des différentes formations avec les métiers visés car de nombreux éléments sont manquants dans la plupart des dossiers, ou ne sont ni analysés ni développés. De plus, un manque crucial d'informations sur la licence et le master *Psychologie* à l'institut d'enseignement à distance (IED) empêche une évaluation comparable avec celles des formations correspondantes proposées en présentiel. Ceci est un réel problème, car cela ne permet pas de mettre en avant les formations à distance, qui sont une des originalités des formations proposées par l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis pour des publics spécifiques, dans le positionnement local et national, et principalement face aux mêmes filières de l'Université Paris Nanterre. Globalement, les formations sont peu différenciées des autres formations locales et les spécificités mériteraient d'être mises en avant pour renforcer l'attractivité des filières et mieux valoriser les formations concernées par ce champ.

Au regard de l'environnement recherche, les formations du champ sont toutes adossées à des laboratoires de recherche. Le rapport champ mentionne également différentes écoles doctorales (ED) : la création d'une équipe d'accueil, l'EA Dysco : Fonctionnement et Dysfonctionnement cognitifs : les âges de la vie, dont le projet est en cotutelle avec l'Université Paris Nanterre (tutelle principale), l'EA 2017 : Laboratoire de psychopathologie et neuropsychologie, qui concerne les pathologies persistantes, les mécanismes cognitifs ainsi que les pratiques innovantes de soins et de processus de changement. Enfin, l'EA 4386 LPN : Laboratoire parisien de psychologie sociale, portée par l'Université Paris Nanterre (l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis étant en cotutelle) qui est spécialisée sur les terrains de la psychologie sociale (travail, ergonomie, comportements et cognitions, etc.). On note cependant que les interactions des formations avec leur environnement de recherche ne sont pas toujours clairement exposées, notamment en lien avec les écoles doctorales pour les masters. Il semble essentiel que des éléments précis de rattachement soient précisés et que le rattachement à la recherche soit effectif.

Les partenariats socio-économiques ne sont pas toujours clairement décrits et il est donc difficile d'apprécier les interactions avec l'environnement socio-économique. Outre le manque d'informations sur ce point, une politique incitative de mutualisation des partenariats de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris Lumières (UPL) pour ce champ devrait permettre de développer et/ou renforcer les réseaux professionnels pour l'ensemble des formations. De plus, la place accordée à la professionnalisation et la mise en situation ne sont précisément décrites que dans certaines formations. Le comité suggère aux équipes pédagogiques une harmonisation des descriptions de ce critère pour l'ensemble des formations. Le dossier champ fait mention d'échanges avec les professionnels pour notamment faciliter les stages et co-construire une démarche pilote en faveur de la professionnalisation des diplômés, le comité sera donc très attentif sur ce point. Concernant les partenariats internationaux, les dossiers ne fournissent que peu d'informations précises ou chiffrées. De plus, on note un flux de mobilité étudiante (entrante et sortante) et enseignante très peu développé. La dimension internationale nécessite donc d'être considérablement renforcée, et pas seulement, comme le mentionne le dossier champ, par des enseignements de langue (disciplinaires ou non).

Si au sein du champ *Psychologie, corps, santé, langage*, la majorité des formations présente un conseil de perfectionnement en place (réunion annuelle et intégration de tous les représentants internes et externes), il est à noter que tous ne fonctionnent pas encore pleinement. Le comité ne peut que rappeler l'importance de la mise en place opérationnelle de ces conseils pour l'ensemble des mentions afin de piloter de manière la plus optimale possible les formations.

Le dossier champ mentionne que la direction de l'université a dédié un directeur général adjoint sur la mission de pilotage par les données, en appui des directions de composantes. Le comité se permet de s'interroger sur l'opérationnalisation de cette mission. En effet, pour l'ensemble des filières, qu'il s'agisse des effectifs, des taux de réussite ou des taux d'insertion professionnelle, les informations présentées dans les dossiers sont souvent parcellaires, et plus souvent encore non analysées par les équipes pédagogiques. La mise en place d'indicateurs fiables et chiffrés est essentielle pour s'appuyer sur un bilan précis des formations et en améliorer le fonctionnement.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations proposées par l'Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis ont clairement une double visée, celle d'une insertion professionnelle bien identifiée et celle d'une poursuite d'études en master bien renseignée, autant pour les licences générales que pour la licence professionnelle, ce qui peut paraître plutôt inhabituel pour cette dernière, mais qui pourrait s'expliquer par le profil particulier des étudiants (salariés ou en situation de surdité). Les domaines de compétences et de connaissances sont généralement clairement exposés en licence comme en master. Concernant les contenus des formations, il est difficile de juger de leur adéquation avec les métiers visés car de nombreux éléments sont manquants ou ne sont ni analysés ni développés, et ne permettent pas de juger de leur cohérence. C'est particulièrement vrai pour la licence *Psychologie* ou pour les formations proposant différents parcours comme la licence *Sciences du langage* et les deux masters *Psychologie et Sciences du langage*. De plus, le manque d'informations sur la licence et le master *Psychologie* à l'institut d'enseignement à distance (IED) ne permet pas de les comparer avec les formations correspondantes proposées en présentiel.

L'offre de formation de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis s'inscrit dans l'offre de formation plus globale de la ComUE Université Paris Lumières. À l'exception de la LP *Gestion et accompagnement de projets*

pédagogiques qui est clairement originale dans le positionnement local et national, les formations sont peu différenciées des autres formations locales principalement avec l'Université Paris Nanterre.

À l'exception du master *Sciences du langage* et de la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, les partenariats socio-économiques ne sont pas clairement décrits et il est donc difficile d'apprécier les interactions avec l'environnement socio-économique.

L'ensemble des formations du champ est adossé à des laboratoires de recherche. Cependant, les interactions des formations avec leur environnement de recherche ne sont pas toujours clairement exposées, notamment en lien avec les écoles doctorales pour les masters.

Globalement, l'internationalisation des formations est faible. On note un flux de mobilité étudiante (entrante et sortante) et enseignante peu développé. Des coopérations internationales existent mais les dossiers ne fournissent que peu d'informations précises ou chiffrées.

Les formations de licences et de masters offrent une spécialisation progressive mais selon diverses modalités. Si elle est peu explicitée pour la licence *Psychologie*, elle est claire avec un jeu de majeures et mineures bien défini en licence *Sciences du langage*. Il est à noter que la licence *Sciences du langage* expérimente depuis l'année 2018 une année « propédeutique » (L0) qui permet de préparer les étudiants aux études universitaires. Le comité s'interroge sur ce choix plutôt que celui d'un étalement de la première année de licence (L1) en deux ans assorti d'un dispositif d'accompagnement.

L'organisation des masters diffère puisque pour le master *Psychologie*, un seul tronc commun méthodologique est proposé au premier semestre, alors qu'en master *Sciences du langage*, le tronc commun et des mutualisations d'autres enseignements entre les parcours facilitent les réorientations des étudiants.

Dans l'ensemble, les modalités d'enseignements en présentiel sont bien précisées, mais l'absence d'informations pour la licence et le master *Psychologie* à distance et des points aveugles sur l'enseignement assuré à distance/hybride (programme pédagogique, proportion, finalité) pour la licence *Sciences du langage* n'ont pas permis la mise en valeur de ces modes d'enseignement, ce qui est tout à fait regrettable.

Alors que la validation des acquis de l'expérience (VAE) devrait être une voie d'accès dans l'intégralité des formations, peu de dossiers en font état. On note à ce sujet la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* qui évoque la possibilité d'une VAE totale ou partielle, mais sans plus de précisions sur la composition des jurys ou les processus et critères de validation. L'ensemble des parcours du master *Sciences du langage* prévoient également des possibilités de VAE. Par ailleurs, les modalités de prise en compte des étudiants en situation particulière ou de handicap (dispositifs particuliers d'accompagnement et de suivis individualisés) sont clairement présentées dans trois formations seulement : la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, la licence et le master *Sciences du langage*.

La place accordée à la professionnalisation et la mise en situation sont décrites précisément dans les formations de psychologie (licence et master) et dans la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* (stages professionnels et/ou de recherche, projet tutorés, encadrement dans la préprofessionnalisation, entretiens individuels, entreprises et réseaux professionnels). La place des stages dans les dossiers n'est pas toujours celle qu'elle devrait être et ne reflète probablement pas leur place effective dans les formations elles-mêmes : au-delà des volumes horaires, souvent indiqués, on ne dispose que de trop peu d'informations sur leur encadrement, les lieux d'accueil, les dispositifs de suivi, etc. Par ailleurs, le stage en licence *Sciences du langage* est de taille trop modeste et les durées des stages selon les différents parcours du master *Sciences du langage* gagneraient à être harmonisées.

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont bien déclinées dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mais ne sont pas toujours harmonisées avec les formations (notamment pour la licence *Sciences du langage*). On rappelle que, même si les fiches sont nationales en licence, rien n'empêche une équipe pédagogique de l'adapter pour la rendre conforme aux spécificités de la formation qu'elle propose.

La formation à et par la recherche est nettement décrite pour quatre des cinq formations (enseignements méthodologiques, projets tutorés, mémoires, stages). La licence *Psychologie* représente ici une exception avec des informations très succinctes : si une vingtaine d'heures de stage doivent être effectuées en

laboratoire, ce qui est une initiative à souligner, une description de l'encadrement aurait été souhaitable ainsi que la répartition des étudiants dans chacune des équipes de recherche.

Le recours au numérique est relativement bon pour la majorité des parcours, hormis pour la psychologie (licence et master) où le renforcement du numérique en présentiel serait nécessaire. Pour les autres formations, plusieurs dispositifs sont proposés : classiques comme l'utilisation de Moodle, mais également plus innovants, comme les dispositifs Reso8 pour la recherche de stage et l'insertion professionnelle, la pédagogie inversée, l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, ainsi que le dispositif C2i. On peut également souligner une innovation pédagogique pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* où la production de vidéos en LSF respectueuse des attendus qualitatifs des productions de recherche est instaurée.

La dimension internationale reste à développer : si des enseignements en anglais sont présents dans presque tous les parcours de manière suffisante, la licence *Psychologie* comprend un nombre d'heures d'anglais par année de seulement 15 heures, ce qui paraît nettement insuffisant. De plus, aucun cours n'est dispensé en langue étrangère. Enfin, seules deux formations évoquent des partenariats internationaux : la licence professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* et la licence *Sciences du langage*. On pourrait certainement évoquer les situations matérielles fragiles des étudiants pour expliquer en partie leur sédentarité.

La composition des équipes pédagogiques est diversifiée, parfois équilibrée, et correspond le plus souvent aux attendus tant en licence qu'en master. Certains points méritent toutefois une attention particulière. C'est ainsi que le dossier de la licence *Psychologie* ne présente pas la composition de l'équipe enseignante pour la formation à distance, et ne mentionne pas le nombre de professionnels extérieurs pour la formation en présentiel. En master *Psychologie*, le pourcentage d'interventions des professionnels est particulièrement bas ce qui porte préjudice à la professionnalisation de la formation. Enfin, la répartition des enseignements entre universitaires et professionnels n'est pas claire pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*.

La majorité des formations présente un conseil de perfectionnement en place (réunion annuelle et intégration de tous les représentants internes et externes). Cependant, il est à noter une absence de compte rendu et d'informations sur la composition du conseil de perfectionnement pour la licence *Psychologie*.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec un partage équilibré entre contrôle continu et terminal. L'évaluation des enseignements est pilotée par l'université et via l'observatoire de la vie étudiante, mais le faible retour ne permet pas d'améliorer le pilotage par le manque d'informations utilisables. De plus, aucune équipe ne semble proposer d'alternatives alors que la mobilisation des étudiants pourrait améliorer certainement le retour et ainsi aider au pilotage de la formation.

Le suivi des compétences apparaît efficace grâce à la mise à disposition d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), il est cependant mieux décrit dans les parcours de licence et de master *Sciences du langage* qu'en master *Psychologie*. La LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* n'en possède pas. Enfin, aucune information n'est donnée sur le fonctionnement des jurys, quelle que soit la formation.

Les modalités de recrutement, les dispositifs de mise à niveau, les passerelles ne sont présentés que dans deux formations : licence et master *Sciences du langage*. Ceci est problématique d'autant que les taux de réussite des formations en psychologie sont loin d'être totalement satisfaisants.

S'agissant des résultats observables, qu'il s'agisse des effectifs, des taux de réussite ou des taux d'insertion professionnelle, les informations présentées dans les dossiers sont souvent parcellaires, et plus souvent encore non analysées par les équipes pédagogiques. Lorsque les résultats existent, trois constats, peu positifs, s'imposent.

L'attractivité des formations est relative et variable selon les formations. Elle est très bonne pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* qui ouvre tous les deux ans pour garantir sa soutenabilité. Par contre, elle est faible pour la licence *Sciences du langage* et la licence *Psychologie* qui se voit perdre un nombre important d'étudiants ces dernières années. Les éléments transmis ne donnent aucune explication sur les causes de ces pertes et ne permettent pas d'apprécier précisément les évolutions des effectifs (en

présentiel et à distance) puisqu'aucun commentaire n'est produit. Il n'y a pas ou peu de visibilité sur les effectifs des parcours proposés en licence et en master.

Les taux de réussite sont globalement en dessous de ce que l'on observe habituellement dans ces formations et ne sont pas toujours présentés et/ou commentés. Une seule exception concerne la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* pour laquelle les taux de réussite sont excellents (90 à 100 %).

Il existe très peu d'informations sur le suivi des étudiants en licence et sur le suivi des diplômés sauf pour la LP qui montre une très bonne insertion des diplômés à 18 mois et à 30 mois de 80 à 100 % respectivement. Pour les autres formations, les équipes pédagogiques semblent s'en remettre aux données recueillies par l'université qui ne donnent cependant aucune information sur les liens entre les parcours de formation, l'insertion professionnelle et les métiers occupés. On note cependant la mise en place d'enquêtes en ligne sur le suivi des diplômés pour le master *Sciences du langage*. Les informations transmises ne mettent pas non plus en lumière la poursuite d'études en doctorat pour les deux mentions de master. Ce point est d'autant plus important qu'il existe des parcours recherche au sein de chacun des masters. Pour les masters, compte tenu des effectifs réduits par rapport aux licences, les équipes pédagogiques pourraient mettre en place un suivi systématique.

Suite à cette analyse, il est à noter que l'offre de formation de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, ciblée sur le champ *Psychologie, corps, santé, langage* a une attractivité variable selon les formations. La plupart des formations permettent une spécialisation progressive et sont adaptées tant aux finalités professionnelles que recherche. De manière globale, l'offre de formation est cohérente mais gagnerait à être plus visible et plus originale pour accroître son attractivité au sein de la ComUE Université Paris Lumières. De plus, les dossiers sont souvent incomplets, ce qui ne facilite pas la compréhension. Les équipes pédagogiques semblent adaptées mais le pilotage a besoin d'être renforcé en psychologie.

De nombreux points restent également à travailler pour accroître les taux de réussite des étudiants qui restent très faibles en licence et en master et pour pallier l'abandon des étudiants en licences : la place du numérique, la dimension internationale (que ce soit pour la mobilité étudiante ou la part des enseignements de langues), la place de la professionnalisation et les liens avec l'environnement socio-économique. Le suivi des diplômés mériterait également d'être une question d'intérêt pour les équipes pédagogiques, l'information étant là encore lacunaire.

POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur différentes formations.

Licence *Psychologie* : le dossier très lacunaire et manquant de réflexivité révèle un défaut de pilotage criant. La maquette fournie est incomplète et les éléments du dossier, trop pauvres, n'ont pas permis au comité de comprendre la structure de la formation. La formation à distance n'a pas été décrite, la comparaison avec la licence en présentiel n'a donc pas été possible. Enfin, le devenir des diplômés n'est pas connu des responsables, y compris quand il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement.

Master *Psychologie* : les taux d'insertion professionnelle sont trop faibles, les enseignements réalisés par des professionnels sont trop peu nombreux. De plus, les responsables de la formation commettent une erreur grave en disant que le stage pour l'obtention du titre n'est pas possible à l'étranger ce qui est à rectifier d'urgence. On comprend dès lors que l'internationalisation de la formation soit si peu développée. Enfin, le manque d'analyses dans le dossier révèle le peu d'appropriation de l'autoévaluation par l'équipe de pilotage.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

Licence Psychologie

Établissement : Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'université Paris 8 est une formation généraliste en trois ans réunissant toutes les sous-disciplines de la psychologie (psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie sociale, psychologie ergonomique, neuropsychologie). Offrant les bases théoriques, méthodologiques et techniques, cette licence d'un volume horaire global de 1584 heures a pour vocation de former de futurs psychologues mais aussi de futurs professionnels de l'enseignement ou de conseillers en orientation professionnelle avec l'obtention d'un master. Cette licence, de manière plus générale, permet aussi d'intégrer des concours ouvrant sur des formations en secteur médico-socio-éducatif. Les enseignements ont lieu en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie, ou à distance (à l'institut d'enseignement à distance – IED) à Paris 8 – Vincennes - Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité

La licence *Psychologie* proposée soit en présentiel (UFR de psychologie) soit à distance (IED) permet d'acquérir de manière progressive les connaissances théoriques dans les différents champs de la psychologie et les compétences transversales et méthodologiques permettant l'étude du comportement humain. Afin d'élargir le spectre des connaissances, un enseignement transdisciplinaire sur une problématique actuelle est proposé dès la deuxième année de licence (L2), il s'agit là d'une ouverture intéressante. Cette ouverture permet de penser la professionnalisation tant pour une poursuite en master (titre de psychologue) que pour la préparation de passerelles vers d'autres métiers.

Il est préjudiciable qu'à aucun moment ne soit présenté *a minima* dans le document, les parcours offerts en master. Cela nuit aussi à la lisibilité du diplôme. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme précisent les connaissances et compétences acquises par l'étudiant et les secteurs d'activités en lien avec la formation.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Psychologie* la plus proche de l'université Paris 8 est celle de l'université Paris Nanterre. Elle est bien identifiée car elle fait partie de la même communauté d'universités et d'établissements (ComUE). Ce qui distingue l'université Paris 8 c'est l'offre qu'elle propose de par son enseignement à distance. Ce point aurait dû être davantage mis en avant au regard de la visibilité et de la pérennité de l'IED. En outre, si le positionnement au niveau international est mentionné, il manque des données quantitatives et qualitatives pour bien l'appréhender.

L'adossement de la licence à quatre laboratoires (laboratoire de psychologie sociale ; laboratoire de psychopathologie et de neuropsychologie ; le laboratoire Paragraphe qui abrite deux équipes ; le laboratoire Cognition Humaine et artificielle) est bien mis en évidence et l'on note une initiative inédite qui est de proposer aux étudiants inscrits en troisième année de licence (L3), un stage en recherche obligatoire de vingt heures. Il s'agit là d'une particularité à mettre en avant. En revanche, la description de l'environnement socio-économique est quasi inexistante et ne permet pas d'appréhender l'implication des professionnels dans la formation d'autant que l'annexe décrivant l'équipe pédagogique ne permet pas de combler ce manque d'information. Il est donc aussi difficile de repérer les lieux de stages possibles (par exemple, des entreprises pour la psychologie sociale...).

Des coopérations internationales sont affichées, dont certaines sont contractualisées (universités de Québec-Montréal et trois rivières ; un programme entre les universités franciliennes et les universités d'Amérique du Nord), mais on regrette l'absence de statistiques et d'analyses pour permettre d'évaluer immédiatement le taux de mobilité entrante et sortante tant au niveau des enseignants que des étudiants

Organisation pédagogique

En l'état dans le document, il est extrêmement difficile de bien comprendre la maquette d'autant que seul le programme pédagogique de la première année de licence (L1) en présentiel est fourni. *A priori*, les étudiants peuvent choisir une mineure transdisciplinaire croisant le regard de différentes sous-disciplines de la psychologie en prenant soit des unités d'enseignement portant sur l'une ou l'autre des quatre thématiques suivantes « âge de la vie », « santé et handicap », « stress et souffrance et bien-être au travail », « technologies numériques, éducation et formation », soit d'une autre discipline. Dans les deux cas, on ne connaît pas la proportion des étudiants à opter pour tel ou tel choix et vers quelle thématique de la psychologie ou d'autres disciplines ils s'orientent. L'équipe pédagogique met un point d'honneur à se différencier d'autres universités (qui proposent une spécialisation progressive vers le master pressenti) en évitant une spécialisation même en L3, mais des précisions majeures manquent pour s'en faire concrètement une représentation. Ainsi, peut-on se demander comment la transdisciplinarité est mise en place dans le cadre de la mineure psychologie. Dans le même sens, si les deux travaux tutorés en L3 sont menés sous un angle transdisciplinaire, des éléments de compréhension de cette organisation auraient été très aidants. On ne situe pas bien les enseignements de méthodologie pour les étudiants. Concernant l'IED, on regrette l'absence d'information concernant l'organisation pédagogique de la licence à distance.

Un stage de 110 heures en L3 (80 heures en structure externe et 20 heures en laboratoire + 10 heures au choix) est à souligner. Si une vingtaine d'heures de stage peuvent être effectuées en laboratoire, une description de l'encadrement aurait été souhaitable ainsi que la répartition des étudiants dans chacune des équipes de recherche.

L'équipe pédagogique est bien consciente que l'utilisation du numérique est à renforcer pour les étudiants en présentiel. Une mutualisation des compétences et des ressources pourrait être envisageable avec l'IED (qui utilise manifestement de nombreuses techniques qui auraient pu être davantage explicitées). La formation propose une organisation en groupe classe (maximum 55 étudiants) pour favoriser les interactions enseignants/étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à la réussite. On note toutefois l'absence de reconnaissance de l'engagement étudiant. Enfin, on regrette le volume horaire faible dévolu à l'enseignement de l'anglais.

Pilotage

La licence est pilotée par deux enseignants-chercheurs en présentiel et à l'IED. L'organisation de l'équipe est identifiée pour la formation en présentiel (responsables, coordinateurs pédagogiques) mais on ne dispose pas d'information pour la formation dispensée à l'IED. On regrette fortement le peu d'éléments mis à disposition concernant le suivi des diplômés. Aucune statistique n'est présentée dans le corps du dossier, aucune analyse

critique n'est menée que ce soit pour la licence en présentiel ou à distance. Seul un renvoi aux annexes est fait. Le problème est que l'annexe est introuvable. Il manque en sus une position réflexive.

Le conseil de perfectionnement, comprenant des enseignants-chercheurs de l'UFR et de l'IED, un représentant de l'université Paris Nanterre, des représentants étudiants, des représentants des anciens étudiants, des représentants des personnels administratifs et des représentants du monde socio-économique, est en place. Cependant, on ne dispose pas d'information sur le nombre de membres pour chaque catégorie de représentants. La composition et un compte-rendu de réunion auraient été les bienvenus.

On doit souligner l'existence d'un portefeuille d'expériences et de compétences que l'étudiant peut utiliser dès la deuxième année de licence (L2). C'est un point à mettre en avant pour l'accompagnement des étudiants. On peut supposer qu'il peut le compléter tout au long de son cursus. Par ailleurs, des dispositifs de mise à niveau (tutorat, accompagnement en groupe classes) et d'accompagnement à l'élaboration du projet (modules d'enseignement spécifiques) sont proposés. Un questionnaire réalisé au sein de l'établissement est utilisé pour l'évaluation des enseignements. Si le constat est fait que ce questionnaire ne suffit pas, aucune proposition concrète n'est faite dans le dossier. Quand bien même, aucune analyse n'est menée sur les résultats obtenus ni pour la licence suivie en présentiel ni pour la licence suivie à distance.

Résultats constatés

Qu'il s'agisse de la formation en présentiel ou à distance, aucune statistique n'est présentée concernant les taux de réussite, de redoublement, d'abandon pour chaque année de la licence. On ne peut que déplorer une absence totale d'information sur ce point. Seule une annexe est fournie, sans commentaire.

Pourtant, quelques observations et calculs rapides montrent une baisse des effectifs d'environ 100 étudiants en L1 sur les dernières années ce qui est contraire à ce que l'on observe ailleurs sur le territoire national. Les effectifs, en baisse sur la période, sont en moyenne de 319 en L1, 217 en L2 et 200 en L3. Le taux de réussite en L1 de 51 %, bien que faible, est légèrement supérieur à ce que l'on observe habituellement en psychologie. Il augmente en L2 à 68 % pour n'atteindre que 75 % en L3. Il y a donc matière à s'interroger et à discuter, ce qui n'est pas fait dans le dossier. On aurait aussi aimé des analyses concernant les taux de réussite à l'IED. On regrette également l'absence d'information sur le nombre d'étudiants poursuivant en master après leur diplôme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Stage de 20 heures en recherche obligatoire en L3.
- Présence d'un portefeuille d'expériences et de compétences.

Principaux points faibles :

- Dossier extrêmement mal renseigné (des manques criants d'informations cruciales et des annexes manquantes et ou incomplètes).
- Aucune analyse réflexive sur la quasi-totalité des rubriques.
- Aucune analyse sur l'enseignement à distance.
- Maquette incompréhensible.
- Aucune connaissance précise du devenir des diplômés.
- Des initiatives qui ne sont pas mises en valeur.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier, en l'état, est très problématique tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme, il est extrêmement peu renseigné sur l'ensemble des rubriques, d'autant que des éléments importants manquent en annexe (maquette Campagne d'évaluation 2018 - 2019 - Vague E

Département d'évaluation des formations

complète de la formation, statistiques sur la mobilité rentrante et sortante, situation des professionnels, statistiques de réussite, rien de précis sur l'enseignement à distance). On ne peut que déplorer ce fait et c'est préjudiciable à l'évaluation. Sur le fond, la maquette est peu lisible tant pour la licence en présentiel qu'à distance. On regrette par ailleurs l'absence d'analyse réflexive de l'équipe pédagogique. Pourtant, l'université Paris 8 qui reçoit un public étudiant en présentiel de salariés et/ou souvent en difficulté économique devrait mettre en avant ses atouts en termes de formation et de recherche, en valorisant des initiatives permettant par exemple aux étudiants dès la licence de pouvoir entrer dans un laboratoire de recherche. L'université Paris 8 a un institut de formation à distance bien implanté, reconnu et pérenne, il s'agissait pourtant là d'une vraie plus-value à mettre en avant.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris 8 - Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* (SDL) de l'université Paris 8 est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle donne néanmoins accès à des concours de la fonction publique, aux métiers d'assistant de communication ou d'édition et, avec une poursuite d'études, elle permet d'envisager de nombreux autres métiers au cœur desquels se situent les langues. Cette formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage (SDL) aborde une grande variété de disciplines des sciences de langage avec six parcours (une spécialisation – Linguistique, acquisition et psycholinguistique, ou Linguistique des langues des signes – combinée à une mineure – Architecture des langues, ou Français langue étrangère (mineures internes à l'UFR SDL) ou encore une mineure externe (proposée par une autre UFR de l'université Paris 8)) dès la deuxième année de licence (L2). C'est une formation théorique et appliquée à la fois, orientée vers l'exploration des multiples facettes du langage humain. Les savoirs sont organisés en cinq unités d'enseignement types : (1) Fondamentaux sciences du langage, (2) Linguistique, acquisition et psycholinguistique, (3) Linguistique des langues des signes, (4) Architecture des langues et (5) Français langue étrangère. Délivrée essentiellement en présentiel, elle tire néanmoins profit de la pédagogie numérique et comprend un total de 1500 heures d'enseignement (1434 heures dont 40 % de cours magistraux et 60 % de travaux dirigés), de stage (30 heures) et de projets tutorés. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'université Paris 8 à Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité

Les domaines de connaissances et de compétences visées sont très clairement exposés, et les contenus des enseignements permettant de les acquérir sont détaillés. Le contenu de la formation est en accord avec la finalité du diplôme. On apprécie tout particulièrement la pluridisciplinarité des différents contenus de formation, de nombreuses sous-disciplines des sciences du langage étant équitablement représentées. La formation présente bien la complexité et la diversité des langues, les manières de les aborder et des applications possibles des études sur le langage humain, dans l'enseignement et la communication mais également dans l'étude de la cognition et du comportement humain. Les compétences scientifiques, professionnelles et personnelles visées correspondent bien à l'offre de formation fournie, comme l'est l'objectif de poursuite d'études en master. Les emplois visés correspondent plus à une insertion de niveau master (master de *Sciences du langage*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), premier degré*) et à l'accès aux concours d'entrée dans les écoles d'orthophonie que de niveau licence, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de licence. Avec une poursuite d'études, la formation permet d'envisager de nombreux métiers : enseignant,

chercheur, assistant de communication ou d'édition, lexicographe, linguiste-informaticien, interprète langue des signes – français ou orthophoniste.

Positionnement dans l'environnement

La licence SDL se distingue des autres licences SDL par le fait de proposer des enseignements de linguistique formelle, d'acquisition des langues et de didactique des langues mais aussi une réflexion sur les langues des signes (LDS). On peut toutefois regretter que les autres formations en linguistique les plus proches géographiquement (dont celle de l'université Paris Nanterre) ne soient pas recensées ni présentées dans le dossier afin de mieux valoriser la spécificité de l'offre de Paris 8. La formation est adossée à une unité mixte de recherche, l'UMR 7023 (*Structures Formelles du Langage – SFL*). La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont membres de cette UMR. Par ailleurs, les étudiants sont invités à participer aux activités du laboratoire, ils peuvent y faire leur stage de L3 et y être encadrés par des chercheurs du CNRS (centre national de la recherche scientifique). L'environnement socio-économique est très peu décrit, seuls les types d'établissements dans lesquels certains étudiants sont amenés à effectuer un stage sont évoqués (écoles, collèges, associations s'occupant de jeunes en difficulté, de personnes sourdes ou de migrants). Des conventions signées avec six universités étrangères facilitent la mobilité des étudiants, mais la mobilité sortante est globalement faible en raison du nombre important d'étudiants qui sont obligés de travailler pour financer leurs études et ne peuvent donc pas envisager de mobilité.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique consiste en une spécialisation progressive qui se concrétise avec un choix d'une majeure et d'une mineure dès la L2. En suivant tout au long de la licence des cours fondamentaux (correspondant aux principaux domaines de la linguistique et organisés en tronc commun), les étudiants se voient offrir six parcours et la possibilité de dessiner leurs études en fonction de leurs projets professionnels. Les passerelles vers d'autres licences existent dès la fin du premier semestre de L1. Les enseignements mutualisés avec d'autres licences du campus les favorisent, mêmes si les réorientations sont rares (2 en 2013-2014 et 3 en 2016-2017). La structure de la formation est d'autant plus harmonieuse que les équipes pédagogiques se sont investies dans la redéfinition des mineures et dans la mise en place en 2018-2019 d'une année « propédeutique » (L0), ayant pour objectif d'offrir aux étudiants plus faibles une préparation aux études universitaires. Trop peu d'informations sont données, il est donc difficile d'apprécier si cette stratégie est fructueuse bien qu'elle allonge le cursus. Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques. Le dossier fait mention d'enseignements assurés à distance/hybrides mais aucun commentaire ne vient expliquer la manière dont ces cours sont mis en place ni leur proportion ou finalité. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont bien développés.

La préprofessionnalisation est très présente grâce aux projets tutorés et à l'encadrement des étudiants dans leur recherche de stage et rédaction de CV. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), étant nationale, elle n'est pas harmonisée avec ce qui est présenté dans le dossier, notamment en ce qui concerne les types d'emploi accessibles. Les stages de L3 – en entreprises ou en laboratoires – sont obligatoires et évalués, mais on peut regretter que leur durée soit très courte (30 h). La recherche est présente dans la formation, que ce soit grâce aux approches et contenus de cours qui font appel à des méthodes utilisées en recherche, aux projets tutorés ou encore au fort taux d'enseignants qui sont membres actifs de l'UMR d'adossement. La place accordée au numérique est importante, notamment en L2 et L3. À l'utilisation de la plateforme Moodle pour les contenus pédagogiques et du dispositif Reso8 pour la recherche de stage et l'insertion professionnelle, s'ajoutent les cours de préparation au certificat informatique et internet (C2i) et d'initiation aux outils de recherche documentaire (cours de méthodologie fondamentale) en L1. En L2 et L3, la découverte des outils spécifiques à la discipline enrichit la formation, comme les corpus informatisés et les outils permettant d'extraire les contextes d'emploi de mots recherchés (les concordanciers), les logiciels d'analyse statistique et les logiciels d'annotation (d'indications des propriétés morphologiques et catégorielles de chaque mot-occurrence notamment) de corpus.

L'équipe pédagogique s'adapte et innove, sur le plan pédagogique, pour accueillir régulièrement des étudiants malentendants, attirés par une formation impliquant la langue des signes française (LSF).

L'enseignement des langues occupe une place importante, avec des cours de langue dispensés par le centre de langues pour tous les étudiants et, pour certains, les cours de langue des signes française. Aucun cours n'est dispensé en langue étrangère. Avec une mobilité des étudiants sortante dite très faible et aucune mention de mobilité entrante, l'internationalisation de la formation est très faible.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et composée majoritairement d'enseignants-chercheurs titulaires. Les intervenants extérieurs (chargés de cours, conférenciers et professionnels) permettent d'enrichir la formation. Le conseil de perfectionnement est en place : il se réunit annuellement et compte, chose rare, 11 étudiants, ce qui semble peut-être excessif (à moins qu'ils aient des fonctions spécifiques). L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est également en place (évaluation des formations centralisées et des enseignements au sein de l'UFR). Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques et bien détaillées, mais les fonctionnements des jurys ne sont pas décrits. La maquette, bien que régulièrement révisée depuis la création de la licence complète en 2013, révèle quelques déséquilibres entre volumes horaires de formation et ECTS (european credit transfer system) associés. L'approche par compétence est bien mise en place et le supplément au diplôme fourni appréciable. Le suivi des compétences est assuré globalement à travers une démarche réflexive à l'aide du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et individuellement à travers la nature des travaux proposés aux étudiants, comme dans le cadre des projets tutorés réalisés par groupes de 4 à 5 étudiants et suivis par un enseignant qui supervise, tout au long du semestre, l'évolution d'un travail qui mobilise un ensemble de compétences et qui clôt le second semestre de L2.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants : en moyenne 112 étudiants en L1, 59 en L2 et 45 en L3. Les effectifs en L2 et L3 sont relativement stables mais on observe une forte augmentation du nombre d'inscrits en L1 en 2017-18 susceptible d'être problématique étant donné qu'elle apparaît liée à l'augmentation du nombre d'étudiants (30%) entrés par défaut en SDL par le biais de la procédure complémentaire ou qui avaient fait le choix des SDL par défaut, ce qui peut nuire au taux de réussite en L1. On regrette que les taux de réussite (53,2% à 62,1%) ne soient pas commentés dans le rapport d'autoévaluation. Aucun dispositif de suivi du devenir des diplômés n'est mis en place et l'enquête d'insertion des diplômés, réalisée 30 mois après la diplomation, par le pôle pilotage et l'observatoire étudiant de la direction formation n'est pas commentée sauf pour dire que l'insertion professionnelle après un cursus de SDL (L, M ou D) offre peu de perspectives d'emploi et donc que les réorientations des étudiants vers des cursus professionnalisant (notamment les masters MEEF) sont favorisées. Les chiffres de ces enquêtes sont néanmoins cohérents avec l'objectif de la formation : la moitié des étudiants poursuivent leurs études et l'autre moitié intègre la vie professionnelle. Il aurait été toutefois intéressant de connaître les types d'emplois occupés et, compte tenu du fort pourcentage de poursuite en master, l'adéquation entre la spécialisation choisie en licence et le type de master ou école intégrés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon équilibre entre les enseignements des différentes disciplines des sciences du langage.
- De nombreuses passerelles facilitant les réorientations.
- Accompagnement efficace d'étudiants en situation de handicap, malentendants notamment.
- Étudiants systématiquement associés aux réflexions sur la formation et à son évolution.

Principaux points faibles :

- Internationalisation de la formation particulièrement faible.
- Absence de suivi du devenir des diplômés.
- Stage particulièrement court en L3.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences du langage* de l'université Paris 8 est une formation originale qui fait place aux connaissances fondamentales et aux connaissances transversales émanant des différentes disciplines des sciences du langage. Si l'encadrement des étudiants est très bien développé, il n'en reste pas moins important de résoudre le problème du nombre d'inscrits en L1 orientés en second choix vers ce cursus. Le dossier ébauche des pistes pour l'élaboration de la future offre de formation qui semblent intéressantes à explorer. La mise en place d'un dispositif de suivi du devenir des diplômés est effectivement à engager. La piste d'une journée des « anciens » est une initiative qui pourrait être plus efficace si elle débouche sur la mise en place d'un réseau des anciens associatif par exemple.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissement : Université Paris 8 - Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* comporte un parcours unique intitulé *Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire*. Elle vise à former des enseignants de/en LSF et comprend à cette fin 450 heures de cours dispensés en LSF (40 % de cours magistraux, 60 % de travaux dirigés), 150 heures de projet tutoré et douze semaines de stages. Elle est ouverte un an sur deux afin de garantir un effectif de quinze étudiants très bons locuteurs de LSF. Elle est proposée en formation initiale ou continue ou en alternance – souvent pour des étudiants déjà en activité –, en présentiel, à l'Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis, dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont exposées avec clarté en s'appuyant sur une expertise précise et éclairée de l'évolution du cadre législatif permettant le développement et la poursuite d'études en LSF. Les contenus de la formation des futurs pédagogues de/en LSF sont conçus dans un ancrage transdisciplinaire entre les sciences du langage et ses sous-disciplines (linguistique, sociolinguistique), la didactique et la psychologie.

L'une des finalités de la LP est de permettre à des pédagogues ou futurs pédagogues de la LSF d'accéder à une formation universitaire diplômante. L'autre finalité est de permettre aux diplômés une poursuite d'études en master ou un accès aux concours du CAPES LSF. Cette dernière finalité n'est pas une vocation "normale" pour une LP, mais elle est totalement motivée dans le cas de celle-ci dans la mesure où l'accès à la LP est possible pour des personnes sourdes, locutrices de LSF, et en activité professionnelle mais qui n'ont pas réussi à suivre un cursus universitaire général faute d'interprètes LSF-Français pour les accompagner. Ces personnes, en intégrant cette LP dispensée en LSF, accèdent enfin à une formation diplômante de niveau bac + 3, souvent en complément d'un diplôme de premier cycle d'université (bac + 2) intitulé Spécialisation d'enseignement de la langue des signes française. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme précisent de manière adaptée les connaissances et compétences acquises par l'étudiant et les secteurs d'activités en lien avec la formation.

Positionnement dans l'environnement

La LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* de l'université Paris 8 occupe une place exclusive en France et dans l'espace européen puisque c'est la seule formation dispensée en LSF. Elle répond à un besoin bien réel, ce qui est confirmé par le nombre important de diplômés – 140 depuis l'ouverture en 2004 – et leur bonne insertion professionnelle. Une convention interuniversitaire existe avec L'INS-HEA de Suresnes (institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), membre de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) université Paris Lumières (UPL), comme l'université Paris 8. L'INS-HEA forme des enseignants, des directeurs d'établissement dans le domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

La formation est appuyée sur le laboratoire Structures formelles du langage (SFL) dont sept membres, spécialisés en LSF interviennent dans la formation.

L'analyse de l'environnement socio-professionnel se fonde sur une connaissance et une expérience confirmées du milieu associatif français spécialisé dans la diffusion sociale et scolaire de la LSF. L'association Visuel-LSF, très importante pour l'enseignement de la LSF, est un partenaire de la LP depuis sa création en 2004. Un partenariat institutionnel est établi avec des établissements scolaires français sous la double tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère des Affaires sociales.

Une coopération internationale est envisagée dans le cadre du programme ERASMUS+ et des programmes internationaux financés par la Région Île de France. Ce dernier point, concernant les mobilités étudiantes et les partenariats internationaux, aurait pu faire l'objet d'une analyse et d'une description plus approfondies, d'autant que la LSF n'étant pas une langue d'enseignement dans les cursus étrangers, les mobilités sortantes semblent difficiles à envisager (malgré l'ouverture à d'autres langues des signes).

Organisation pédagogique

La formation n'ouvre qu'un an sur deux, afin d'accueillir un public de bons locuteurs en LSF alors que leur nombre ne justifie pas une ouverture annuelle. L'organisation pédagogique est clairement définie avec une répartition équilibrée des enseignements dans les trois disciplines de la formation (linguistique, psychologie, didactique). Les cours sont dispensés une semaine par mois pour permettre aux étudiants de faire des stages ou de travailler (pour les salariés en reprise d'études), mais le dossier fait par ailleurs état de difficultés à trouver des établissements scolaires ou d'autres lieux d'insertion en stages. La plupart des étudiants sont en situation de handicap auditif. Des dispositions particulières d'accompagnement et des suivis individualisés sont mis en place en présentiel comme pour les travaux à distance (aménagement d'études, aides techniques, preneurs de notes, interprètes, codeurs LPC, secrétariat et tiers temps pour les examens). La possibilité d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle est évoquée mais le processus et les critères de validation ne sont pas explicités.

La formation intègre des enseignements théoriques, des enseignements pratiques, des périodes de formations en milieu professionnel sous forme de stages et de projets tutorés donnant lieu à des mémoires et à une soutenance. Le suivi et l'encadrement des stages et des projets tutorés est bien décrit avec une répartition entre enseignants-chercheurs et professionnels. Ils sont renforcés par un dispositif d'insertion professionnelle offert sous forme d'entretiens individuels et d'une plateforme numérique dédiée, RESO8. Le dispositif comprend une aide à la rédaction des lettres de motivation, de CV, la diffusion d'offres de stages et d'emploi, et la participation à des forums. La plateforme Moodle vient compléter l'usage du numérique pour diffuser des compléments de cours et des supports pédagogiques vidéo en LSF. Une innovation pédagogique remarquable, liée à l'usage du numérique, consiste en la production de vidéos en LSF différée qui doivent respecter les contraintes usuelles des productions universitaires rédigées ou exposées oralement.

L'usage et la pratique d'autres langues des signes sont présentés comme devant favoriser une ouverture internationale. Ce point est évoqué dans les partenariats internationaux avec l'Allemagne, la Suède, la République Tchèque et la Belgique, mais il mériterait d'être davantage explicité dans une analyse des types de partenariats, des flux, des mobilités entrantes et sortantes, des échanges internationaux d'étudiants, d'enseignants voire de professionnels du domaine.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 47,5 % d'enseignants ou enseignants-chercheurs de l'université Paris 8 ou l'INS-HEA et 52,5 % d'intervenants professionnels confirmés du secteur de l'enseignement et de la formation en LSF. Les intervenants professionnels non-locuteurs de LSF sont systématiquement accompagnés d'interprètes LSF-Français. La répartition des enseignements entre universitaires et partenaires professionnels n'apparaît pas

clairement dans les documents fournis.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien identifiées. La synthèse des acquis, les projets tutorés, les stages et les résultats obtenus sont accessibles en ligne.

La fréquence des réunions et la bonne lisibilité des responsabilités sont appréciées. Les réunions de l'équipe pédagogique sont semestrielles. Des réunions mensuelles associant deux coordinatrices, les responsables pédagogiques universitaire et professionnelles, deux représentants étudiants, le gestionnaire et l'ingénieure de formation font l'objet d'un compte rendu écrit et en LSF accessibles en ligne. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition représente bien les acteurs internes et externes de la formation, du monde professionnel, habilités à faire évoluer la licence professionnelle.

L'évaluation de la formation est gérée par l'observatoire de la vie étudiante. Elle connaît un faible retour des questionnaires adressés en ligne à l'issue de la formation. Les données quantifiées recueillies ne permettent pas d'analyser le retour des étudiants.

Résultats constatés

La LP bénéficie d'une forte attractivité liée à son exclusivité sur le plan national et européen. La formation ouvre une promotion en formation initiale ou continue ou en alternance tous les deux ans. Ceci est induit par le fait que bien qu'elle ait un effectif limité à quinze personnes du fait de l'emploi de la LSF en cours, ces étudiants sont sélectionnés selon des critères exigeants concernant les prérequis en LSF. Une promotion annuelle aurait un effectif inférieur au seuil d'équilibre financier de la formation. Les taux de réussite vont de 90 à 100 % en fonction des années.

Les documents fournis ne permettent pas de s'appuyer sur les enquêtes effectuées par l'établissement pour apprécier le taux d'insertion professionnelle. L'effectif étant limité, les responsables de la formation sont à même de renseigner ce point. En moyenne, 80 % de diplômés ont un emploi dans les 18 mois, 100 % dans les 30 mois. Ces pourcentages, excellents, confirment la forte demande sociale de formation d'enseignants de LSF qualifiés dans le domaine de la scolarisation des jeunes sourds français.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de qualité qui bénéficie d'un très bon pilotage.
- Excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Équipe pédagogique cohérente et attachée aux objectifs et aux finalités professionnelles de la LP.
- Formation dispensée en LSF, ce qui en fait un cas particulier remarquable en France et en Europe.

Principaux points faibles :

- Difficultés, pour les stages, à passer des conventions avec des établissements scolaires ou à trouver d'autres lieux d'insertion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Afin de résoudre la question de l'équilibre financier de la formation, l'équipe pédagogique prévoit de revoir la maquette actuelle et d'envisager l'intégration de la formation dans un parcours de l'actuelle licence *Sciences du langage*. Cette intégration à une licence non professionnelle permettrait aux diplômés d'envisager plus naturellement une poursuite d'études dans un master, qu'il soit à vocation recherche ou professionnelle (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF LSF premier et/ou deuxième degrés), ou la préparation du CAPES LSF. Elle permettrait aussi la présence d'étudiants financés inscrits dans un parcours de licence, ce qui garantirait un apport financier important par le biais de la formation tout au long de la vie. Mais elle induirait des frais d'interprétation LSF-Français additionnels pour les enseignements qui ne sont pas actuellement dispensés en LSF et qui seraient ouverts aux étudiants sourds de ce parcours. Si elle peut être faite dans des conditions qui ne dégradent pas les modalités d'accueil des étudiants sourds ni la qualité de la formation qu'ils reçoivent, cette fusion de la LP avec la licence est encouragée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris 8 - Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis offre six parcours en présentiel (*Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne ; Psychologie clinique et psychothérapies ; Psychologie de la cognition ; Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ; Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux ; Psychologie clinique et neuropsychologie*). Ces parcours débutent en première année de master (M1) et se poursuivent en deuxième année de master (M2). Parmi ces six parcours, trois (*Psychologie clinique et psychothérapies ; Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux ; Psychologie de l'enfance et de l'adolescence*) peuvent se suivre à distance à l'institut d'enseignement à distance (IED). Quel que soit le mode d'inscription pour l'étudiant, ces six parcours offrent la possibilité de suivre un itinéraire professionnel ou un itinéraire recherche. Les étudiants sont inscrits dès le départ dans l'un des parcours. Un tronc commun existe en M1 et le passage sur un autre parcours est a priori possible en M2. Les objectifs des parcours visent l'acquisition des savoirs fondamentaux, méthodologiques et techniques spécifiques à la discipline pour exercer le métier de psychologue, profession réglementée. Les enseignements ont lieu sur le campus Vincennes, Saint-Denis, dans l'académie de Créteil.

ANALYSE

Finalité

Le master *Psychologie* a pour finalité de former, suite à la licence *Psychologie*, des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour bénéficier du titre protégé de psychologue, une licence et un master de psychologie, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) et/ou des docteurs en psychologie. En sus, des ergonomes peuvent aussi demander à valider le titre de psychologue. Si la finalité annoncée est une finalité classique en psychologie, l'originalité tient ici à la possibilité de suivre, pour trois parcours, un enseignement à distance permettant aux personnes de continuer leur activité professionnelle tout en reprenant des études. Une possibilité est aussi offerte à des étudiants venant de licences autres que *Psychologie* de suivre et obtenir le master, mais dans ce cas, le titre de psychologue n'est pas accordé conformément à la réglementation. Cependant, la demande en provenance de diplômés de licence *Psychologie* étant déjà largement capable de saturer les capacités d'accueil en master, cette possibilité doit être rare. Au-delà des titres des unités d'enseignement, on ne dispose pas d'information sur les contenus de formation. L'ensemble des métiers référencés et visés correspond bien à ce qui se fait habituellement dans la filière de psychologie.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Psychologie* de l'université Paris 8 est bien identifié par l'équipe pédagogique au niveau local et national. Faisant partie de la même communauté d'universités et d'établissements (ComUE) que l'université Paris Nanterre offrant également un cursus complet en psychologie, l'accent est mis sur ce qui les distingue. Néanmoins, contrairement à ce qui est dit, Paris 8 n'est pas la seule université parisienne à offrir des formations représentant tous les sous-secteurs de la psychologie. Son originalité tient surtout en cet enseignement à distance.

L'adossement de la mention à quatre laboratoires (laboratoire de psychologie sociale ; laboratoire de psychopathologie et de neuropsychologie ; le laboratoire Paragraphe ; le laboratoire Cognition Humaine et artificielle) est bien mis en évidence. La formation doctorale est bien abritée dans une école doctorale « cognition, langage, interaction » (ED 224). L'environnement socio-économique et culturel est identifié ; des éléments auraient pu être mis en avant afin de mieux apprécier les possibilités d'insertion professionnelle des futurs diplômés.

Il est indiqué des liens étroits entre certains laboratoires étrangers, mais on ne connaît pas les statistiques de la mobilité entrante et sortante, qui pourrait être un indicateur d'attractivité de la formation en recherche. On regrette qu'aucune annexe ne soit fournie concernant ce point. Rien n'est mentionné concernant une éventuelle politique de professeurs invités.

En outre, une erreur majeure d'interprétation des textes doit rapidement être rectifiée. Il est écrit dans le dossier que « seuls les stages effectués en France sont reconnus pour le titre de psychologue ». C'est faux. Selon l'arrêté du 19 mai 2006 sur l'organisation et les modalités de validation du stage pour l'usage du titre de psychologue, la seule contrainte en la matière est qu'il faut un psychologue praticien référent exerçant depuis au moins trois ans et un enseignant-chercheur de la formation qui encadrent le stage. Il n'est donc nul tenu de faire le stage en France. Ce point est primordial et doit de toute urgence être rectifié.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique comprend un tronc commun au premier semestre de M1 et une organisation en parcours dès le second semestre de M1. Le tronc commun de la mention semble faible et correspond à 14 ECTS sur les 120 ECTS. Il s'agit d'un enseignement intitulé « méthodologie et recherche en psychologie » comprenant un enseignement d'anglais, un enseignement de méthodologie (méthodes quantitatives et qualitatives ; déontologie) et un enseignement au choix parmi quatre enseignements transversaux concernant les applications actuelles de la psychologie « handicap et vieillissement », « risques psychosociaux et rétablissement », « psychotropes, usages addictions », « technologies, développement et cognition ». Il s'agit là d'une initiative intéressante qu'il aurait fallu davantage décrire à la fois dans l'organisation et dans le taux de participation des étudiants de l'un ou l'autre des parcours à l'une ou l'autre de ces quatre thématiques. Une répartition homogène entre les parcours indique une répartition équilibrée entre les heures de cours magistraux (50 %) et les heures en travaux dirigés (50 %).

De manière classique pour permettre l'obtention du titre protégé de psychologue, chaque parcours offre la possibilité d'un stage de 500 heures au moins et l'étudiant doit réaliser un mémoire de recherche (en M1 et en M2) et un rapport de stage (en M2). De plus en plus dans les universités françaises, un stage d'environ 200 heures est réalisé en M1 et un autre de 500 heures en M2. Les 780 heures de stage annoncées dans le dossier sont donc à maintenir mais ne constituent pas en soi une originalité.

On ne comprend pas bien comment est organisée l'acquisition des compétences additionnelles. L'utilisation du numérique se développe notamment grâce à ce qui se pratique à l'IED et des initiatives pédagogiques de complément de connaissance sont prises et adaptées aux parcours (cycles de visio-conférences, collaboration avec d'autres disciplines, ateliers...). Afin d'accompagner l'étudiant dans son parcours, un entretien individualisé est proposé à tout étudiant devant se réinscrire en M1. Un enseignement d'anglais est mutualisé en M1 et des enseignements d'anglais ciblés sur l'activité professionnelle et scientifique propre à chaque parcours sont dispensés en M2.

Pilotage

Si l'équipe pédagogique est bien diversifiée, il est difficile de bien cerner le pourcentage d'intervention des professionnels. Selon le dossier, on dénombre 53 intervenants extérieurs (pour six parcours) effectuant au total 858 heures contre 3771 heures effectuées par des statutaires, soit près de 23 %. Ce pourcentage est bien trop faible par rapport à ce qu'on observe habituellement au niveau de la professionnalisation en master. On ne dispose pas de la répartition des professionnels par année de diplôme.

Un conseil de perfectionnement est en place depuis l'année 2016-2017 comprenant six enseignants chercheurs de l'UFR, deux enseignants chercheurs de l'IED, deux personnels administratifs, un représentant du monde socio-économique et quatre représentants étudiants. Compte tenu du nombre de parcours à représenter dans ce conseil, on peut légitimement s'interroger sur la faible représentativité de certains membres (notamment étudiants et représentant du monde socio-économique). L'évaluation s'est manifestement renforcée. L'université Paris 8 dispose d'une charte de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Dans le cadre de cette charte, la formation de master adopte un dispositif harmonisé d'évaluation des formations par les étudiants et géré par le pôle pilotage et observatoire étudiant de l'université. Les résultats de l'enquête sont analysés par le conseil de perfectionnement. La formation n'utilise pas de portefeuilles de compétences.

Résultats constatés

Il aurait été intéressant de connaître le pourcentage d'étudiants issus de la licence continuant en master afin d'appréhender l'attractivité de la formation. Aucun chiffre n'est donné quant à la poursuite en doctorat. De même, rien n'est mentionné concernant l'attractivité de l'enseignement à distance en master. Or, il s'agissait ici d'un point fort à mettre en avant. Une analyse des taux de réussite, de réorientation voire d'abandon aurait été nécessaire. La mention accueille en moyenne 340 étudiants (210 en M1 et 130 en M2). Si manifestement au final 86 % des étudiants continuent en M2, on ne comprend pas bien ce que constitue l'année intermédiaire. En effet, le taux de réussite en M1 est de 67 %. En outre, 82 % obtiendrait le M2. On regrette qu'aucune explication ne soit donnée concernant les 18 % qui ne l'obtiennent pas et concernant le taux de réussite faible en M1. Il y a matière ici à s'interroger sur un master en trois ans et non en deux ans.

Le taux moyen d'insertion professionnelle à deux ans est de 61 %, dont 34 % sur des emplois stables et 27 % sur des emplois non stables. Des précisions sur les temps d'insertion (à 12 mois voire 36 mois, comme c'est habituellement le cas) ainsi que sur les secteurs d'activité auraient été nécessaires. Par ailleurs, ce taux d'insertion professionnelle est très bas et une analyse réflexive aurait été nécessaire.

Chaque parcours présente ses prochaines innovations, ce qui montre une dynamique. En outre une réflexion est menée concernant un parcours hybride (aménageant des cours en présentiel et à distance) ainsi que la possibilité d'offrir à distance chacun des parcours proposés. Si on ne peut qu'encourager cette réflexion, il faudra en mesurer la faisabilité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Présence de trois parcours en enseignement à distance.
- Numérique en développement.

Principaux points faibles :

- Faible insertion professionnelle des diplômés.
- Manque d'analyse en dynamique (bilan qualitatif associé à un bilan quantitatif).
- Des erreurs à rectifier d'urgence concernant les stages.
- Suivi des étudiants lacunaire.
- Ouverture à l'international peu développée.
- Manque d'intervention en heures de professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier du master *Psychologie* (qui présente des erreurs factuelles notamment concernant le stage à l'étranger) souffre d'un manque d'analyse en dynamique. Un bilan quantitatif et qualitatif aurait été souhaitable pour cerner l'attractivité de la formation. L'évaluation des enseignements et de la maquette doit désormais être renforcée. Le suivi des étudiants ainsi que le suivi de leur insertion professionnelle doivent être impérativement assurés. Les équipes suggèrent des modifications au sein de leur parcours et si on ne peut qu'encourager cette réflexion, il faut en mesurer la faisabilité et une réflexion aurait été nécessaire, car un certain nombre de points faibles cités plus hauts ont déjà été signalés comme tels lors de la précédente évaluation. C'est dommage parce que l'université de Paris 8, au regard de sa population étudiante, de son originalité à proposer une formation à distance reconnue, aurait des atouts qui nécessiteraient d'être mis en avant. Or, en l'état presque aucune information n'est donnée concernant cet institut d'enseignement à distance. Enfin, au regard de la diversité des parcours et du faible tronc commun, une réflexion sur l'opportunité d'utiliser plusieurs mentions de la nomenclature pourrait être engagée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris 8 - Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage* (SDL) de l'université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, est une formation articulée en trois grands parcours, dont un à dominante recherche, *Linguistique, acquisition, didactique, linguistique des langues des signes* (LADiLLS), et deux à dominante professionnelle, *Interprétation langue des signes française/français* (ILSF/F) et *Didactique des langues* (DDL). Le parcours LADiLLS débouche sur de la recherche doctorale dans les différents domaines des SDL et peut conduire aux métiers de l'enseignement, de la gestion de l'information et de la documentation. Le parcours DDL forme principalement à l'enseignement des langues dans diverses structures. Ces deux parcours sont compatibles avec la préparation d'un CAPES de langue (anglais, espagnol, etc.) assurée à l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCE-LEA). Le parcours ILSF/F, enfin, débouche sur le métier d'interprète en langues des signes. Délivrée essentiellement en présentiel, la formation est suivie par 120 à 160 étudiants chaque année (environ 90 étudiants en première année de master (M1), et 55 en deuxième année de master (M2). Elle comprend un total de 640 à 1 331 heures de formation, stages inclus, en fonction des parcours choisis, le parcours ILSF/F étant légitimement plus lourdement doté. Les enseignements ont essentiellement lieu sur le campus de l'université Paris 8 à Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité

La finalité du master, les connaissances et les compétences visées par la mention et par chacun des trois parcours sont clairement exposées. Dans l'ensemble, le master SDL vise à développer la capacité à appliquer les connaissances théoriques en SDL dans des situations professionnelles relevant des métiers relatifs aux langues et à conduire une recherche en sciences du langage. Les emplois visés par les parcours sont listés et cohérents par rapport à leurs programmes de formation. Les contenus de la formation permettent bien de remplir les objectifs fixés.

Positionnement dans l'environnement

Le master SDL de l'université Paris 8 dispose d'une capacité d'accueil de 200 étudiants, qui est assez importante pour la discipline et qu'il convient donc de préserver. Le positionnement de la formation dans l'espace local est très bien décrit. Le parcours ILSF/F est entièrement porté par l'UFR SDL tandis que les deux autres parcours sont basés sur la collaboration entre les départements appartenant à différentes UFR : « Communication/Français Langue Étrangère » (COM/FLE), de l'UFR « Sciences de l'Éducation, Psychanalyse et Français langue étrangère » (SEPF), et « Études des pays anglophones » (DEPA) et « Études arabes » et « Études Hispaniques et Hispano-américaines » de l'UFR LLCE-LEA. On peut regretter toutefois que les trois départements de l'UFR SDL ne soient pas présentés individuellement et dans leurs interactions (ils sont évoqués comme prolongeant les équipes de l'unité mixte de recherche (UMR) d'adossement (7023, SFL) et dont deux équipes sont associées à des parcours : Langue, Cognition et Acquisition avec DDL, et Langue des Signes et Gestualité avec ILSF/F). Il est dommage que la convention de copartage du parcours DDL par les UFR SDL et LLCE-LEA, signée en 2016 et annoncée en annexe ne soit pas fournie, pas plus que ne le sont les conventions signées avec l'éducation nationale pour des stages de LADiLLS ou avec l'université Catholique de Lublin pour le double diplôme de DDL et LADiLLS ou encore celle de mobilité sortante enseignante avec l'université d'État de Haïti.

Par contre, l'originalité du master, articulé en ses trois parcours, dans son paysage académique aussi bien régional que national est très bien décrite. On apprécie tout particulièrement la comparaison détaillée de l'offre de formation de Paris 8 par rapport aux diplômes et mentions équivalents ou proches dans d'autres universités parisiennes et françaises. Les trois parcours présentent une identité propre dans le paysage national des formations existantes en SDL qui est finement indexée sur les profils des étudiants formés. Le travail des équipes pédagogiques témoigne de l'effort à préserver ces identités tout en s'adaptant aux évolutions des métiers visés comme à celles du marché. L'adossement de la formation à la recherche est conséquent et bien exposé. La plupart des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sont membres de l'UMR 7023, « Structures Formelles du Langage », qui offre un environnement de recherche de qualité. Les trois parcours sont directement liés aux différents axes de recherche de cette UMR et de leurs équipes. Quelques membres de l'équipe pédagogique appartiennent par ailleurs à l'EA 1569 (Transferts critiques et Dynamique des savoirs : domaine anglophone), équipe LAPS (Linguistique Anglaise Psycholinguistique).

On apprécie enfin les nombreuses relations (dont des participations à la formation en DDL et en ILSF/F en tant qu'intervenants professionnels) avec les entreprises, associations et autres partenaires exposées dans le dossier, ainsi que les trois partenariats internationaux établis. Si les enseignants effectuent régulièrement des missions dans les universités partenaires, les mobilités des étudiants restent très limitées en raison des contraintes liées à la faiblesse de la maîtrise de l'anglais et/ou des capacités de financement des étudiants. Le dossier mentionne néanmoins les stages du Ministère des affaires étrangères (MAE) de neuf mois, effectués à l'étranger par certains étudiants inscrits en DDL, mais il n'offre pas davantage d'indications sur ces stages.

Organisation pédagogique

La cohésion entre les parcours est assurée par la présence d'un tronc commun et par la mutualisation de nombreux enseignements, en première comme en deuxième année. La structure de la formation facilite la réorientation des étudiants entre les parcours. La formation offre une grande diversité dans le choix des cours qui permet aux étudiants d'adapter leur formation à leur projet professionnel. La maquette a été revue en suivant les recommandations de la précédente évaluation externe : le parcours LADiLLS a remplacé ainsi – depuis la rentrée 2015 – l'ancien parcours *Linguistique théorique et descriptive* (LTD) et, par rapport à ce dernier centré sur la linguistique formelle, les domaines abordés ont été élargis à la linguistique des langues des signes et à l'acquisition/didactique des langues. Le choix de l'intitulé de ce parcours revu, *Linguistique, acquisition, didactique, linguistique des langues des signes* (LADiLLS), bien que long, est transparent et en accord avec la finalité du diplôme.

Les modalités d'admission en M1 pour chacun des parcours et les prérequis sont cohérents et bien expliqués. Celles de prise en charge des étudiants en situation de handicap sont détaillées et pertinentes.

La formation prévoit un stage obligatoire en M1 et en M2, supervisé par un tuteur du lieu d'accueil et par le responsable des stages du parcours. Le rapport de stage constitue une partie du mémoire et les modalités de sa réalisation sont bien encadrées et décrites. Le stage et le mémoire sont des composantes essentielles de la validation du diplôme puisqu'ils sont non compensables et les étudiants doivent donc obtenir au minimum la note de 10/20. La réalisation du mémoire se fait sur deux ans, il est encadré par un directeur de mémoire, sa préparation est soutenue par des cours spécifiques, et il donne lieu à une soutenance en M2.

Chaque parcours propose aux étudiants des stages conventionnés dans d'autres institutions ou des stages

structurés autour des projets de recherche locaux. Ces collaborations, conventions et projets au sein de l'établissement ou avec diverses associations, entreprises et réseaux de professionnels assurent un vivier large de structures d'accueil pour les stages. Néanmoins, les motifs d'inégalité dans le volume horaire des enseignements et des stages entre les parcours mériteraient d'être explicités : si les parcours DDL et LADiLLS offrent 470 heures à 590 heures d'enseignement et 170 heures de stage, le parcours ILSF/F comporte 941 heures d'enseignement et 390 heures de stage. Les raisons pour lesquelles le parcours ILSF/F comporte une charge horaire importante d'enseignements professionnalisants spécifiques mériteraient d'être détaillées (le haut niveau de maîtrise de la LSF ne motive pas tout). Il en va de même pour celles pour lesquelles le parcours LADiLLS semble offrir la plus grande diversité de choix de cours.

L'aide à l'insertion professionnelle est, en outre, assurée par le dispositif Reso8, qui accompagne les étudiants dans leurs premières démarches vers le monde professionnel (candidatures, CV, etc.). Les possibilités d'acquisition de compétences additionnelles existent et sont bien décrites, comme la certification du centre international d'études pédagogiques (CIEP), dispensée à l'université Paris 8 et habilitant les candidats à passer les examens du diplôme d'études de langue française (DELF) et du diplôme d'approfondissement de langue française (DALF). La place accordée au numérique ne se limite pas uniquement à l'utilisation de la plateforme Moodle. Depuis 2017-18, le planning des cours du parcours ILSF-F est également diffusé via un agenda numérique. Plus significativement, le numérique trouve sa place dans l'élément constitutif (EC) « Nouvelles technologies » en DDL, mais également dans les cours de linguistique de corpus et d'analyse de corpus en LADiLLS et ILSF/F, et dans plusieurs projets de recherche. La place des langues est assez importante avec un EC de langue étrangère obligatoire et un EC supplémentaire, grâce à l'EC libre. Pour les étudiants sourds maîtrisant très bien la LSF, un EC de mise à niveau en français est proposé, mais il serait intéressant de réfléchir à ce qu'une offre d'initiation à une langue des signes autre que française (et notamment la langue des signes internationale) pourrait leur apporter en termes de compétence, d'ouverture et de développement de capacités cognitives. Le parcours DDL offre un EC dispensé en anglais (Didactique de l'anglais) assuré par un enseignant de l'UFR LLCE-LEA. Les étudiants du parcours LADiLLS ont accès à plusieurs cours de linguistique ou sociolinguistique en langue étrangère (anglais, espagnol, arabe...).

Pilotage

L'équipe pédagogique est consistante (31 titulaires) diversifiée et bien équilibrée. Les enseignants titulaires assurent la majorité des enseignements (73 % du volume horaire contre 27 % pour les externes). L'organisation des responsabilités dans le pilotage du master est bien décrite. L'équipe a opté ingénieusement pour le partage des responsabilités entre plusieurs personnes. De plus, les étudiants sont systématiquement invités aux différentes réunions de régulation. La composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement sont bien décrits et les propositions qui y sont avancées sont sérieusement prises en compte pour améliorer l'offre de formation. L'approche par compétence est bien mise en place et le supplément au diplôme fourni est appréciable. On peut toutefois regretter quelques approximations entre ce qu'indiquent le dossier et le supplément au diplôme (comme le volume horaire du stage du parcours DDL). Les modalités du contrôle des connaissances sont classiques et bien détaillées. Le suivi des compétences est efficace : il est assuré globalement à travers une démarche réflexive à l'aide du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et individuellement à travers l'encadrement dans le cadre du mémoire et du stage.

L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est en place, mais le dossier souligne que malgré les efforts déployés par l'université, il reste très difficile d'obtenir des retours significatifs réellement exploitables dans le cadre du pilotage de la formation. Tous les parcours du master SDL sont ouverts en validation des acquis de l'expérience (VAE), mais le rapport ne précise pas combien d'étudiants ont été admis par cette procédure.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation souligne que le taux d'échec jugé important lors de la précédente évaluation (42-58 %) a pu être diminué (43-50 % en 2017) grâce à une sélection plus stricte des candidats et à la mise en place de cours méthodologiques d'aide à la réussite. Les propositions d'améliorations à venir pour poursuivre cet effort sont appréciables et nécessaires (augmentation du volume horaire des cours méthodologiques et encouragements à suivre les cours de français au département COM/FLE, puisque le français est une seconde langue pour la majorité des étudiants). Le rapport précise utilement et de manière convaincante que les taux d'échec sont relatifs étant donné que la plupart des étudiants préparent leur M1 ou M2 en menant en parallèle une activité professionnelle conséquente, et parfois il peut s'agir de stages longs effectués à l'étranger. De ce fait, de nombreux étudiants ont besoin d'étaler chaque année de formation sur deux ans.

Un dispositif de suivi du devenir des diplômés a été mis en place par l'UFR récemment via un questionnaire en ligne uniquement destiné aux diplômés du parcours DDL des années 2014-2017. Environ la moitié des diplômés a répondu : huit se sont inscrits en thèse et 85 % ont trouvé un emploi. Le parcours ILSF étant à effectif faible (du fait de l'emploi de la LSF qui motive que les interlocuteurs de l'enseignant l'entourent afin de bien voir sa gestuelle), le suivi du devenir des diplômés se trouve être facilité : depuis l'ouverture de ce parcours, le taux d'insertion professionnelle est de 100 %. Rien n'est dit concernant le parcours LADiLLS ouvert en 2015, mais les premiers diplômés sont récents. Les chiffres de l'enquête d'insertion des diplômés réalisée trente mois après la diplomation au niveau central, par le pôle pilotage et l'observatoire étudiant de la direction formation ne sont pas commentés dans le dossier. Les résultats en annexes montrent que très peu d'étudiants sont à la recherche d'un emploi (2/11 répondants diplômés en 2014) et près des 2/3 (7/11 des diplômés de 2014 et 13/17 de ceux de 2015) ont des emplois stables, ce qui mériterait d'être amélioré. Mais le taux de non-réponse (18 non répondants sur 29 diplômés de 2014 et 21/38 de ceux de 2015) invite à la prudence concernant l'interprétation des chiffres.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation cohérente et bien adaptée aux publics cibles.
- Équipe pédagogique diversifiée et investie.
- Excellent positionnement dans l'environnement.
- Étudiants largement associés à l'évolution de la formation.
- Travail avec les étudiants en situation de handicap (sourds surtout) qui témoigne d'une solide expérience et d'une qualité effective.
- Grande diversité des choix de cours en fonction des projets professionnels des étudiants.

Principaux points faibles :

- Mobilités internationales des étudiants faibles.
- Quelques incohérences entre les différents éléments du dossier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les propositions d'amélioration émanant des équipes pédagogiques sont nombreuses et appréciables. Notamment, préserver l'identité de la formation tout en développant sa visibilité internationale grâce à la mise en place d'une spécialisation « Interprétation LS ou langue vocale/signes internationaux » dans une perspective de *Deaf Studies* est une excellente initiative. Afin de piloter plus efficacement les trois parcours du master, la mise en place d'un dispositif systématique de suivi des diplômés des trois parcours en interne devrait être une priorité.

Selon que le taux plus faible d'inscrits en 2017-2018 (136 étudiants) par rapport aux années précédentes (145 à 190 étudiants) résulte d'une véritable diminution d'effectifs ou d'une sélection des candidats plus ciblée, il conviendra de réfléchir aux conséquences à en tirer.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Champ « Psychologie, corps, santé, langage »
Observations
Retours des responsables de formation

Licence Sciences du langage
Master Sciences du langage
Licence mention Psychologie
Master mention Psychologie

Licence Sciences du langage

Page 5. 5 le rapport pose la question suivante : « Il est à noter que la licence Sciences du langage expérimente depuis l'année 2018 une année "propédeutique" (L0) qui permet de préparer les étudiants aux études universitaires. Le comité s'interroge sur ce choix plutôt que celui d'un étalement de la première année de licence (L1) en deux ans assorti d'un dispositif d'accompagnement. »

Observation : les Sciences du langage ne sont pas des disciplines enseignées au lycée ; cela a pour conséquences de conduire des étudiants à choisir cette orientation sans savoir réellement de quoi il s'agit ; la découverte a alors lieu pendant leurs études. Afin de limiter le problème des étudiants inscrits en L1 par défaut (sans que ce soit leur réel choix) vers notre cursus et qui abandonnent en cours d'année, il nous a semblé intéressant de proposer une année propédeutique permise par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants afin de leur faire découvrir les sciences du langage en même temps que les cours de renforcements disciplinaires et méthodologiques. Cela présente selon nous l'avantage de leur offrir une année « pivot », compatible avec une réorientation des étudiants à la fin de l'année vers une autre L1, s'il s'avère que les sciences du langage ne correspondent pas à leurs attentes ; le service de la scolarité évalue actuellement la possibilité de délivrer un DU à ces étudiants. La formation proposée en année propédeutique a pour ambition première d'améliorer la maîtrise de la langue (écrite et orale) des étudiants et de développer leurs compétences d'analyse et d'argumentation, ce qui est utile et nécessaire pour toute formation en sciences humaines et sociales. Des passerelles existent entre cette année propédeutique et la première année de licence (L1), ce qui permet à certains étudiants de suivre leur licence en 3 années (incluant l'année propédeutique).

Master Sciences du langage

Page 2, le rapport indique « Il est dommage que la convention de coportage du parcours DDL par les UFR SDL et LLCE-LEA, signée en 2016 et annoncée en annexe ne soit pas fournie [...] ».

Précision : la convention avait été fournie par l'UFR avec le dossier d'évaluation, nous la



renvoyons avec ce document.

P. 2, le rapport indique « les stages du Ministère des affaires étrangères (MAE) de neuf mois, effectués à l'étranger par certains étudiants inscrits en DDL, [le dossier] n'offre pas davantage d'indications sur ces stages. »

Précision : 6 étudiants du parcours Didactique des langues sont partis pour des stages longs à l'étranger (MAE ou trouvés par eux-mêmes) ; 4 étudiants ont effectué des stages longs (4-5 mois) à plein temps sur le territoire français.

P. 3, le rapport indique « On peut toutefois regretter quelques approximations entre ce qu'indiquent le dossier et le supplément au diplôme (comme le volume horaire du stage du parcours DDL). »

Précision : les étudiants en M1 DDL effectuent 50 h de stage + 10 h d'expérimentation qui avaient été comptabilisées par erreur ensemble dans le supplément au diplôme ; cette erreur a désormais été corrigée sur le supplément au diplôme.

P. 3, le rapport indique « Tous les parcours du master SDL sont ouverts en validation des acquis de l'expérience (VAE), mais le rapport ne précise pas combien d'étudiants ont été admis par cette procédure. »

Précision : 5 étudiants ont obtenu le master de Sciences du langage via la VAE (4 en parcours Didactique des langues et 1 en parcours Interprétation LSF/français).

Licence mention Psychologie

✓ Baisse des effectifs en L1:

Lors de la construction du LMD3 une baisse des effectifs en L1 était programmée pour des raisons d'encadrement pédagogique. L'équipe pédagogique n'avait donc pas matière à s'interroger sur cette baisse volontaire du nombre d'étudiants accueillis en 1^{ère} année de Licence de Psychologie dans la mesure où il s'agit d'un choix issu de la réflexion menée lors de la mise en place de l'actuelle offre de formation (LMD3).

✓ Constitution du Conseil de Perfectionnement de la Licence :

- 6 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique en présentiel
- 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique à distance
- 2 personnels administratifs
- 4 représentants étudiants
- 1 représentant de la l'université Paris Nanterre (dans le cadre de la COMUE UPL)
- 1 représentant du monde socio-économique



Chaque réunion du Conseil de Perfectionnement a donné lieu à un compte-rendu et à un relevé de préconisations destinés à être discutés au sein du Conseil de l'UFR.

- ✓ Stage de 20h d'initiation à la recherche :

Lors de la construction de la nouvelle offre de formation (LMD 4), ces heures ont été repensées afin de garantir un encadrement par les enseignants-chercheurs et une meilleure coordination avec les laboratoires accueillant les étudiants pour ce stage.

- ✓ Parcours « mineures » :

Afin de simplifier la lecture de notre offre de formation Licence, à compter du LMD 4 la maquette sera structurée en « Majeures » / « Mineures ». Ainsi, l'étudiant aura le choix entre une mineure interne en Psychologie ou une mineure externe (dans une autre discipline).

Master mention Psychologie

- ✓ Stage relatif l'obtention du titre de psychologue :

Dans le dossier il est indiqué que la possibilité de réaliser à l'étranger le stage de 500h permettant l'obtention du titre de psychologue n'est offerte qu'aux étudiants des filières à distance.

S'il est en effet erroné d'indiquer que seuls les stages effectués en France permettent l'obtention du titre de psychologue, il est à noter que la réalisation du stage à l'étranger dans la filière en présentiel n'est pas autorisée pour des raisons de suivi pédagogique (sauf pour les stages complémentaires). En effet, les stages en Psychologie se font le plus souvent de manière filée et sont encadrés pédagogiquement via des séminaires collectifs mensuels auxquels la présence est obligatoire.

- ✓ Taux de réussite

Le rapport interroge sur les taux de réussite en M1 et M2 et ainsi sur la réalisation du Master en 3 ans et non en 2 ans. Nous reconnaissons la réalité de cette situation qui s'explique en grande partie par le public accueilli au sein de notre master. En effet, nombre de nos étudiants travaillent entre 15h et 20h /semaine afin de financer leurs études. Le cumul des heures de cours, des heures de stage et de leur emploi rend ainsi difficile la réalisation du Master en 2 ans.

Ainsi, nous ne considérons pas « en échec » les étudiants qui réalisent leur Master en 3 ans et nous interrogeons seulement sur la question du temps passé en Master au-delà de 3 ans (qui constitue un très faible pourcentage de nos étudiants).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)